

Circulation des piétons Grande Rue - Question orale de M. BONNET, Conseiller Municipal

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, je voudrais vous parler des relations entre un conseiller municipal et le maire. Pour ces deux questions orales, j'ai reçu ce texte : «à l'attention de M. PINEL -cela ne m'est même pas adressé- Groupe Une Volonté, point 51, question : 1 - circulation des piétons grande rue, 2 - gestion des déchets hospitaliers, bonne réception, cordialement». Si vous formulez vos questions orales comme cela, je n'y répondrai pas. Circulation des piétons grande rue, on peut dire tout ce qu'on veut ; précisez quand même dans la question ce que vous souhaitez. J'ai presque répondu d'avance puisque je ne peux rien dire pour l'instant pour les piétons de la grande rue, on verra après le plan du 22 avril. Gestion des déchets hospitaliers, c'est tout un programme : que fait-on de la gestion des déchets hospitaliers à Besançon, cliniques, médecins, etc. ? C'est vrai que cela ne concerne pas tout à fait la Ville mais c'est un souci que nous avons également. Vous avez maintenant des attachés de groupe, faites-les travailler et dites-leur d'adresser vos questions orales au Maire et non au Secrétariat Général. J'ai de bonnes relations avec M. PINEL mais je crois que si vous voulez qu'on s'explique bien, soyez déjà explicite dans la formulation de vos questions.

M. BONNET : Je ferai en sorte que ce soit la dernière fois que les questions soient posées de cette manière mais il faut dire aussi qu'on ne sait pas trop si on doit détailler nos questions ou si on doit rester sur l'idée d'une question et détailler lors de la question orale.

M. LE MAIRE : Je crois qu'il faut faire l'un et l'autre, ne pas détailler totalement, je n'ai pas besoin de 15 pages, que je ne lirais pas d'ailleurs, mais vous me dites ce que vous souhaitez savoir afin que je puisse effectivement répondre à vos préoccupations.

M. BONNET : Dont acte, Monsieur le Maire ! Je précise que je retire l'une des deux questions dans la mesure où une réponse m'a été apportée par Mme BULTOT.

Je veux simplement m'exprimer sur les problèmes de circulation des piétons dans une partie de la grande rue, c'est vraiment très ponctuel et vous aviez répondu à ma question avant que je la pose mais ce n'était pas tout à fait ma question.

M. LE MAIRE : C'est bien cela, on ne s'est pas compris.

M. BONNET : J'étais beaucoup moins ambitieux que le niveau de votre réponse. Je ne me posais pas de question sur la circulation en général mais je constate simplement que quand on circule à pied au milieu de la grande rue entre Saint-Maurice et Saint-Pierre ou dans l'autre sens suivant les choix, on a parfois le matin beaucoup de mal. J'ai encore à peu près des réflexes, cela m'arrive même de poser des questions avant que j'en aie le droit, mais il y a des gens plus âgés, des enfants, et parfois on est obligé de slalomer entre les camions. Comme je le disais tout à l'heure, je ne suis pas un libéral anarchique mais un libéral tempéré, et je pense qu'on peut réglementer. Je voulais savoir si on ne pouvait pas obtenir qu'en alternance un jour sur deux ou une heure sur deux, les camions stationnent tous du même côté afin que les piétons puissent descendre cette grande rue sans être toujours confrontés à des obstacles, parfois de chaque côté, ce qui fait qu'on se retrouve au milieu de la rue. C'est une question très au niveau des trottoirs, je dirais.

M. LE MAIRE : Très terre à terre. Donc vous êtes piéton dans la grande rue le matin et vous avez des difficultés de slalomer entre les camions de livraison. C'est un sujet qui nous a déjà préoccupés et nous pensons dans cette révision des habitudes au centre-ville, également régler davantage l'habitude des transporteurs qui viennent livrer. Ils ont des heures qu'ils ne respectent pas toujours et nous souhaiterions qu'on soit très strict dans la mesure où on aura essayé de leur trouver une possibilité de remplacement de ces livraisons. On ne comprend pas qu'un camion de 10 tonnes vienne livrer deux bouquets de fleurs ou trois cageots de je ne sais quoi en centre-ville. Les services et Bernard REGNIER étudient pour l'instant la possibilité, qui existe par exemple à Fribourg, d'avoir une plate-forme de livraison à l'extérieur et des véhicules électriques qui viendraient faire les livraisons au centre. C'est compliqué mais je pense qu'on va dans ce sens-là pour qu'effectivement ce soit encore plus strict sur le respect des

heures de livraisons. C'est valable pour tous ceux qui fréquentent le centre-ville, les commerçants eux-mêmes et les livreurs.

D'ici le 22 avril nous reparlerons des piétons au centre-ville. Pour la gestion des déchets hospitaliers, j'avais tout un dossier. Je vous le ferai passer Monsieur BONNET pour que vous sachiez comment on gère les déchets hospitaliers à Besançon, notamment au centre hospitalier qui travaille avec ECOSPACE. Nous sommes très stricts au niveau des transports et surtout du traitement des déchets hospitaliers.

Dont acte.